

**Conférence débat « construire des ponts pas des murs »
Animée par Odile Ghermani de la LDH**

Maison du Monde à EVRY Vendredi 7 décembre à 20h

Non à l'Europe qui enferme ! Abandonnant ses idéaux de liberté, l'Union européenne construit des murs: elle utilise des pierres et du béton, du barbelé, mais aussi des textes liberticides et des slogans assassins. Il appartient à la société civile de construire des ponts appelés accueil et solidarité. Résistons à bras ouverts!

Quelques chiffres : les migrations mondiales concernent 225 millions de personnes, soit 3% de la population totale (7 milliards). Parmi elles, on compte 65 millions de personnes déracinées :

- 21 millions de réfugiés
- 40 millions de déplacés internes
- 3,2 millions de demandeurs d'asile
- 86% des réfugiés qui relèvent du HCR sont dans l'hémisphère sud et 51% sont des enfants

Alors qu'il n'y a aucune « invasion migratoire » l'Europe depuis de nombreuses années, construit des murs :

- Schengen** (1985) officialisé en 1995 institue une politique commune de visas en Europe : il n'y a plus de contrôle aux frontières intérieures, mais on constate un accroissement des contrôles aux frontières extérieures de l'espace Schengen ;
- Frontex** (2005) : c'est une agence européenne qui gère l'arrivée des migrants à l'entrée de l'Union européenne. Il faut noter toutefois que chaque état est responsable de sa propre politique pour ses propres frontières ;
- Règlement Dublin 3** (2013) élaboré par le conseil européen et le Parlement européen empêche les demandeurs d'asile de déposer leur demande dans le pays de leur choix ;
- L'externalisation des frontières** au-delà de l'Union européenne : c'est en particulier le processus de Khartoum, élaboré en 2014 ; il s'agit d'empêcher les migrants de quitter l'Afrique, de les inciter à rester ou à retourner dans leur pays ;
- L'accord UE-Turquie** de mars 2016 vise à empêcher l'arrivée de réfugiés du Moyen-Orient en les bloquant en Turquie.

Face à cette situation, les organisations de défense des droits et la société civile se mobilisent, notamment autour du slogan : Résistons à bras ouverts

Elles reprennent leurs revendications, déjà anciennes, mais toujours d'actualité :

- La liberté de circulation, ce qui implique la fin des visas de court séjour ;
- La régularisation des sans papiers ;
- Une réflexion et un débat démocratique sur la liberté d'installation, ou d'établissement

Par ailleurs, des revendications plus récentes émergent :

- Lutter pour la suppression du délit de solidarité** : signer et faire signer l'ICE (initiative citoyenne européenne) à ce sujet ; soutenir en particulier financièrement les délinquants solidaires poursuivis afin qu'ils puissent aller en Cassation ;
- Soutenir les mobilisations unitaires**, en particulier les EGM qui demandent un changement radical des politiques migratoires ;
- Se mobiliser en faveur de l'accueil des enfants isolés étrangers**. En effet le nombre de MIE a augmenté ces derniers temps et la mise à l'abri par les conseils départementaux laisse trop souvent à désirer.

D'une façon générale, il est aussi urgent de considérer les migrations dans le cadre mondial : à ce sujet, de nombreuses pistes de réflexion et de mobilisation existent :

- Signature en décembre **du Pacte mondial sur les migrations** : d'ores et déjà, le Forum social mondial de Mexico en a fait une analyse critique ;
- Faire évoluer le droit** : l'actualité nous pousse à réfléchir sur le droit des réfugiés environnementaux, droit qu'il convient de créer, puisqu'il n'existe pas encore !
- Créer des **nouveaux principes**, par exemple celui proposé par Mireille Delmas-Marty d'un « *principe d'hospitalité opposable aux Etats* ».

Odile Ghermani